

FORMULAIRE DE CANDIDATURE COLLÈGES À L'OPÉRA EN LOIRE-ATLANTIQUE

Café Libertà, Danse Création 2023 - Angers Nantes Opéra

CONTACTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :
.....
.....

Code postal :

Commune :

Nom du chef d'établissement/directeur :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

ENSEIGNANTS PORTEURS DU PROJET

	Enseignant 1	Enseignant 2	Enseignant 3	Enseignant 4
Nom et Prénom				
Discipline(s) enseignée(s)				
Téléphone portable				
Courriel				

Attention, les enseignants inscrits ci-dessous recevront un Ordre de Mission pour la formation inscrite au Plan Académique de Formation.

Niveau de la classe (6^{ème} / 5^{ème}) :

Effectif prévisionnel :

Nombre d'accompagnateurs (3 requis dans le cadre de ce projet tri disciplinaire) :

DÉPLACEMENTS À NANTES

RÉUNION OU FORMATION DES ENSEIGNANTS

Mardi 31 janvier – 9h-17h (inscrite au plan académique de formation 6h)

ou

mercredi 1^{er} février 2023 -14h-17h

REPRÉSENTATION AU THÉÂTRE GRASLIN À NANTES :

En cas d'acceptation de votre projet, veuillez nous indiquer plusieurs souhaits de jours, par ordre de préférence (choix 1, 2,) qui vous conviendraient le mieux. Nous tenterons d'en tenir compte dans la mesure du possible :

Jeudi 4 mai 2023 à 20h00

choix N°.....

Vendredi 4 mai 2023 à 20h00

choix N°.....

Durée du spectacle 1h00.

FICHE PROJET ENSEIGNANTS

Les objectifs généraux du projet		
---	--	--

	Discipline si besoin ajouter des lignes	Objectifs
Les objectifs spécifiques à chaque discipline engagée/ les liens transversaux	1.	
	2.	
	3.	
	4.	

Mise en œuvre pédagogique des séances envisagées en classe (Compétences développées, activités proposées, situations d'apprentissage pour les élèves)		
Discipline	En amont des rencontres / de l'opéra	En aval des rencontres / de l'opéra

Communication autour du projet : rayonnement dans l'établissement (blog, journal, valorisation aux autres classes non participantes...), communication transmise aux familles

Autres propositions Impacts attendus

MODALITÉS GÉNÉRALES

PROCÉDURE

Le formulaire de candidature ainsi que la fiche projet enseignants sont à compléter et à renvoyer à Angers Nantes Opéra avant le **jeudi 15 septembre 2022** impérativement :

- Angers Nantes Opéra - Action Culturelle - Esplanade Dutilleux - 49100 Angers

Ou bien,

- enseignement@smano.eu

Les réponses aux inscriptions seront faites par courriel au plus tard le 13 octobre 2022.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU PROJET

Les projets d'éducation artistique et culturelle s'adressent aux établissements publics et privés. Ce projet doit être porté par trois enseignants porteurs de projet qui s'engagent à être présents à la formation inscrite au Plan Académique de formation faisant l'objet d'un envoi d'Ordre de Mission.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU PROJET

Selon un principe d'équité, nous veillons à ce que chaque année de nouveaux collègues puissent bénéficier des parcours.

Les candidatures sont étudiées selon des critères pédagogiques, de mixité des publics et géographiques, en concertation avec le Conseil départemental et le rectorat de l'académie de Nantes.

PUBLICS

4 classes de collèges de Loire-Atlantique de 6^{ème} et 5^{ème} pourront participer à ce projet.

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Les établissements ont à leur charge la billetterie et le déplacement des élèves à Nantes.
- Les établissements devront envoyer le bon de commande signé à billetterie@smano.eu avec l'effectif définitif au plus tard 1 mois avant la date de la représentation.
- Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire, Angers Nantes Opéra prévoit l'exonération du billet des trois enseignants accompagnateurs.
- Les prises en charges liées à la formation inscrite au Plan Académique de Formation sont spécifiées dans les ordres de mission envoyés par le Rectorat de l'académie de Nantes.
- Les interventions ou rencontres artistiques sont totalement prises en charge par Angers Nantes Opéra.

ACCUEIL DES INTERVENANTS DANS LES COLLÈGES

Lors des interventions en classe, le collège assure la logistique des actions prévues au sein de l'établissement : mise à disposition et aménagement des salles, aménagement des emplois du temps, participation des enseignants à l'encadrement des actions, accueil des intervenants, prise en charge de leur déjeuner.

DÉPLACEMENTS DES ÉLÈVES

Les établissements s'assurent de la réservation des cars pour les allers et venues nécessaires aux activités spécifiées sur la fiche. La prise en charge de ce déplacement est à évaluer et à anticiper par le chef d'établissement sur les crédits alloués par le Conseil départemental.

CONVENTION

Chaque établissement scolaire recevra une convention de partenariat avec Angers Nantes Opéra que le chef d'établissement aura à signer.

SUIVI DU PROJET

Ce projet implique un suivi pédagogique régulier en classe assuré par les enseignants porteurs du projet.

Angers Nantes Opéra et les artistes des productions sont toujours sensibles à l'expression des jeunes. Nous verrons avec vous pour que des travaux d'élèves leur soient transmis.